

## LUNDI 16 DÉCEMBRE 2019

À une séance SPÉCIALE du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, dûment convoquée à la séance du lundi 02 décembre 2019 où tous les membres présents ont renoncés à l'avis de convocation, un avis de convocation a été transmis au conseiller absent également, tenue à 19h00 à l'endroit habituel des séances, sont présents : Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Éric Bergeron, Cynthia St-Pierre, Jean-Philippe Bouffard, Johanne Gagnon, Ghislain Vachon et Alexandra Champagne ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents. **8016-1219**

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon, d'adopter l'ordre du jour tel que lu, en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

### **Adoption du budget.**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires pour l'année 2020 soient adoptées avec les recettes et les dépenses suivantes : **8017-1219**

#### **RECETTES :**

Taxes foncières et taxes spéciales	1 394 929 \$
Paiements tenant lieux de taxe (école et terre publique)	5 846 \$
Autres revenus de sources locales (mutations, services rendus, intérêts, permis)	111 212 \$
Transferts (subventions)	70 622 \$
Revenus de location d'immeubles du CPE et Caserne	53 290 \$
Subvention gouvernementale pour l'entretien local	86 136 \$
Fonds de carrières et sablières	150 000 \$
Revenus de contrat entretien (MTQ et Com. Scolaire)	70 300 \$
Appropriation du surplus accumulé non affecté	112 000 \$
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>	<b>2 054 335 \$</b>

#### **DÉPENSES:**

Administration générale	433 135 \$
Sécurité publique	256 680 \$
Transport	480 125 \$
Hygiène du milieu	200 895 \$
Santé et bien-être	3 000 \$
Urbanisme et mise en valeur	124 850 \$
Loisirs & culture	166 900 \$
Emprunts & frais bancaires	288 500 \$
Affectations	100 250 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>2 054 335 \$</b>

ADOPTÉE

### **Adoption du taux de la taxe foncière pour 2020.**

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement que le taux de la taxe foncière pour l'année soit fixé à 0,94¢/100\$ d'évaluation. **8018-1219**

ADOPTÉE

**Adoption du tarif pour la cueillette des déchets et collecte sélective.**

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon et résolu unanimement que le taux de taxe pour défrayer les coûts pour la levée et le traitement de déchets, de récupération et de matières putrescibles pour l'année 2020, soit fixé à 242.00\$ pour les résidences et les chalets.

8019-1219

ADOPTÉE

**Adoption du coût de la taxe d'eau et des dates de versements.**

Il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement que la taxe d'eau pour l'année 2020 soit fixée selon les tarifs établis dans le tableau annexé, faisant partie intégrante du procès-verbal.

8020-1219

<b>Taxe d'eau pour 2020</b>		
Résidence et garage commercial		260.00 \$
Piscine et spa		50.00 \$
Salon de coiffure		50.00 \$
Pépinière		75.00 \$
Garage privé avec service de lavage		20.00 \$
Terrain vacant		10.00 \$
Cheval, vache, etc.	l'unité	10.00 \$
Veau, mouton, chèvre, etc.	l'unité	5.00 \$

Le paiement des taxes foncières dont le total est **supérieur à 300.\$** sera reparti en 4 versements égaux, dont les échéances sont les suivantes : Le 1<sup>er</sup> mars, le 1<sup>er</sup> mai, le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

ADOPTÉE

**Adoption du tarif de compensation pour la fibre optique.**

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement que le tarif de compensation pour l'installation de la fibre optique pour l'année 2020 soit fixé à 170.00 \$ pour chaque propriétaire de résidence, chalet et commerce.

8021-1219

ADOPTÉE

**Adoption du taux pour les frais d'administration.**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que le taux pour les frais d'administration pour l'année 2020, soit fixé à 15 % sur toutes les sommes dues envers la Municipalité de Saint-Rosaire.

8022-1219

ADOPTÉE

**Publication des prévisions budgétaires.**

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron que le feuillet explicatif des prévisions budgétaires pour 2020 soit publié dans le journal « l'Écho de chez nous ».

8023-1219

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION** est déposé par le conseiller Ghislain Vachon, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, qu'un règlement sera présenté pour adopter un règlement fixant les différents taux de taxes pour l'année 2020.

8024-1219

Une dispense de lecture dudit règlement fixant les différents taux de taxes est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

**ADOPTÉE.**

**Levée de l'assemblée** par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le **8025-1219**  
conseiller Jean-Philippe Bouffard à 19h12.

**ADOPTÉE**

---

**Harold Poisson, Maire**

---

**Julie Roberge, directrice générale et  
secrétaire-trésorière**